

Contrat d'engagement ponctuel de viande de Porc & charcuterie BIO 2025

Le présent contrat est signé entre : **Marine et Sébastien GOHIER**
ci-après dénommés « le producteur », d'une part,
Et, d'autre part, : « le consomm'acteur », désigné ci-dessous :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

Adresse mail :

Article 1 : Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires du présent contrat en vue de :

- Soutenir l'exploitation de : **ELEVAGE DU LAUZON** située à **Montmaur (05)**.
- Fournir au consomm'acteur de la **viande de porc et de la charcuterie bio** produites sur son exploitation, N° Ecocert : **05/11984** et adhérent à « Les AMAP de Provence ».

Le tout dans le respect du texte et de l'esprit de la Charte des Amap.

Article 2 : Engagement du producteur

Le Producteur s'engage à livrer pendant la saison une partie de sa production disponible, (viande porc, charcuterie) sur le lieu de distribution : **Place Fontaine du Temple, Nice**

Dates de Livraisons :

- jeudi 20 mars 2025
- jeudi 5 juin 2025
- jeudi 18 septembre 2025
- jeudi 18 décembre 2025

Article 3 : Engagement du consomm'acteur

Le consommateur s'engage à :

- Respecter la charte des AMAP
- Venir chercher sa commande au moment de la livraison
- Payer par avance et **par chèque** ses commandes
- Adhérer à AMAP Provence (11 €). Conformément à la charte des AMAP, le consomm'acteur accepte les risques liés aux aléas de la production.

Article 4 : Produits proposés.(voir tableaux ci-après)

- **1. Des caissettes** de 5 ou 10 kg contenant un panachage de produits :

Détail des caissettes (à titre indicatif) :

Viande : rouelle, escalopes, côtes, rôtis, poitrine, palette (hiver) diots, chipos (+ en été)

Charcuterie : Boudin noir, pâté de campagne, rillettes, fromage de tête.

- **2. Des produits au détail** : Jambon, verrines, saucissons, saucisses sèches, boudin noir, diots, chipolatas, poitrine fumée.

Article 5 : modalités de paiement : Il sera demandé un chèque par livraison (à l'ordre d'Elevage du LAUZON)

Mettre une croix dans la ou les cases souhaitées

Caissettes(morceaux sous vide, prêts à congeler)	5 kg viande seule	5kg viande+ Charcuterie	10 kg viande seule	10 kg de viande +charcuterie	TOTAL caissettes
PRIX caissette	70€	70€	140€	140€	
Livraison 20 mars					
Livraison 5 juin					
Livraison 18 septembre					
Livraison 18 Décembre					

Autres produits	Jambon	Verrines *	Saucisson	Saucisse sèche	Chorizo	Saucisson à l'ail	Boudin noir (500g)	Diots(500g)	Chipolatas (500g)	Poitrine fumée (500g)	TOTAL Autres produits
PRIX	6€	6€	7€	6€	7€	8,75€	8,75€	8,75€	8,75€	8€50	
Livraison 20 mars											
Livraison 5 juin											
Livraison 18 septembre											
Livraison 18 Décembre											

*Goût verrines : au choix campagne, rillettes, Mousse de foie au porto, porc au génépi, porc au romarin, porc aux myrtilles, porc à l'ail, porc aux cèpes, olives, genièvre, fromage de tête

Jambon : Sachets de 2 à 3 tranches ; Boudin noir 500g (4 à 5 boudins) ; Chipolatas 500g : 1 sachet de 6 saucisses ; Diots500g : 1 sachet de 4 saucisses ; Poitrine fumée au bois de hêtre (500g).

Récapitulatif

Chèques	Montant total (caissette + autres produits)	Banque	Numéro de chèque
20 mars			
5 juin			
18 Septembre			
18 Décembre			

Les chèques doivent être libellés au nom de : Elevage du LAUZON.

Article 6 : Rupture anticipée du contrat

En cas de non-respect des termes du contrat d'engagement par l'une ou l'autre des parties, le présent contrat pourra être rompu après un préavis de 2 semaines. Si la rupture intervient du fait du consomm'acteur, il pourra proposer à une personne de son choix de lui succéder au présent contrat dans ses droits et obligations, avec l'accord du producteur, s'il ne peut proposer de successeur, les sommes versées resteront acquises au Producteur.

Dans le cas où la rupture intervient du fait du Producteur, celui-ci s'engage à livrer les produits durant la période de préavis et les sommes correspondant à la période ultérieure au préavis seront restituées au consomm'acteur.

Date et Signature du Consomm'acteur :

Signature du Producteur :

Producteurs : Sébastien GOHIER -

Référent AMAP : Béatrice Filou [-beatrice.filou@wanadoo.fr](mailto:beatrice.filou@wanadoo.fr) 06 79 47 60 42

AMAP -Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne- « Coccinelle citadine »